



DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) (nom + association) _____

ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'autoriser à établir un débit de boissons temporaire (3^{ème} catégorie)

à (lieu) _____

du ___/___/____ au ___/___/____, à l'occasion de (motif)

Le _____

Signature,

Nombre d'autorisation déjà obtenues dans l'année :

(Maximum 10 pour associations sportives, 2 pour manifestations agricoles, 4 pour manifestations touristiques.

Article L.3335-4 du Code de la Santé Publique)

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la Commune d' ONZAIN

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L. 3335-1 et

L. 3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu les articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2214-4 et L. 2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 3331-1, L. 3334-2, L. 3335-4 et L. 3341-4 du Code de la Santé Publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiant les articles L. 3322-9, L. 3342-1 et L. 3353-3 du Code de la Santé Publique,

Arrête :

Article 1^{er} : M _____ est autorisé(e)

à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boisson de 3^{ème} catégorie,

Le _____ jusqu'à _____ heures _____

à (lieu) _____

M _____ est tenu(e) de mettre à disposition (art. L. 3341-4 du Code de la Santé Publique).

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En Mairie le ___/___/____

Le Maire,